

LES GRANDS ENTRETIENS DE LA MISSION AGROBIOSCIENCES
18 novembre 2014

DU BARRAGE DE SIVENS A NOTRE-DAME-DES-LANDES : EXTENSION DES DOMAINES DE LA LUTTE ?

Entretien avec **Patrice MELÉ**, géographe à l'Université François Rabelais de Tours, directeur de l'unité mixte de recherches Citeres (Clité, TERritoires, Environnement, Sociétés).

www.agrobiosciences.org

Mission Agrobiosciences
Enfa BP 72 638
31 326 Castanet-Tolosan
TEL / 05 62 88 14 50



DU BARRAGE DE SIVENS A NOTRE-DAME-DES-LANDES : EXTENSION DES DOMAINES DE LA LUTTE ?¹

Que se passe-t-il à Sivens ? De quoi ce lieu est-il le théâtre : d'un refus des politiques d'aménagement du territoire, d'un retour des luttes environnementales, de l'invention de nouveaux modes de vie, d'une dénonciation du capitalisme ? Pour tenter de comprendre ce qui se dessine dans ces territoires et sortir des lectures binaires du conflit, la Mission Agrobiosciences a sollicité l'analyse de Patrice Melé, géographe à l'Université François Rabelais de Tours.

Voilà plusieurs années qu'il s'intéresse aux situations de conflits portant sur des projets d'infrastructures et d'aménagement. Avec cette particularité : là où d'autres y voient une menace, lui montre en quoi ces mobilisations témoignent d'un nouveau rapport au territoire. Et c'est avec cette approche qu'il analyse le conflit autour du barrage de Sivens et, plus largement, les mobilisations contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, la ferme des mille vaches ou le stade de l'Olympique lyonnais, regroupées sous la bannière des « *Grands projets inutiles et imposés* ».

Sans jamais juger de l'utilité ou non de ces projets comme du bien-fondé ou non des oppositions, Patrice Melé décrit les recompositions à l'œuvre, revient sur les différents arguments portés par les zadistes, interroge la territorialisation du langage qui accompagne ces mouvements et explique : dans les représentations, ces espaces *occupés* sont des espaces *libérés*. Une photographie qui révèle de nouveaux champs de tension tels l'artificialisation des terres ou le refus des procédures délibératives.

Cet entretien a été réalisé le mardi 14 octobre 2014, avant la forte radicalisation du conflit et le décès du militant écologiste Rémi Fraisse.

Patrice MELÉ est géographe à l'Université François Rabelais de Tours. Spécialiste notamment des questions de géographie urbaine, géographie de l'action publique, et des actions publiques patrimoniales et environnementales, il dirige l'unité mixte de recherche Citeres (Cité, TERRitoires, Environnement, Sociétés) du CNRS et de l'Université de Tours. Parmi ses publications les plus récentes, citons « *Conflits de proximité et dynamiques urbaines* » (Presses universitaires de Rennes 2013) dont il a assuré la direction. Patrice Melé est intervenu en mai 2008 lors de la Conversation de Midi-Pyrénées dédiée au phénomène Nimby : « *Ni ici, ni ailleurs, mais où sont les terrains d'entente ?* ».

En savoir plus : <http://www.univ-tours.fr/m-mele-patrice-296863.kjsp>

¹ *Extension du domaine de la lutte*, Michel Houellebecq, Ed. M. Nadeau, 1994.

Mission Agrobiosciences. Patrice Melé, vous vous intéressez depuis plusieurs années à la multiplication des mouvements d'opposition à des projets d'aménagement. Votre approche rompt avec la manière dont on perçoit habituellement ceux-ci. Là où certains les désignent comme un phénomène « Nimby »², vous les qualifiez de conflits de proximité. Votre credo : ces conflits témoignent d'un nouveau rapport au territoire, d'appartenance à un lieu. Une analyse que vous aviez détaillée en 2008 lors d'une Conversation dédiée à ce thème du Nimby, « *Ni ici, ni ailleurs, mais où sont les terrains d'entente ?* »³.

De Notre-Dame-des-Landes (NDDL) au barrage de Sivens, plusieurs projets d'aménagement font aujourd'hui l'objet de conflits. Quel regard posez-vous sur ces mouvements ? Peut-on encore les considérer comme des conflits de proximité ou ceux-ci ont-ils changé de nature ?

Patrice MELE. Par conflits de proximité, nous désignons ce phénomène de multiplication et de généralisation de toute une série de mouvements d'opposition initiés par des résidents, en réaction à un projet venant modifier ou introduire des nuisances dans leur espace de vie proche. Lorsque nous avons travaillé sur ces questions, nous nous sommes demandés si ces conflits constituaient une nouvelle phase dans des luttes environnementales. Nous pouvions écrire alors que le temps des grands conflits environnementaux d'ampleur nationale, ceux qui avaient marqué les années 1970 et 1980 et participé à la construction de la lutte environnementale (le Larzac bien sûr mais aussi Superphénix à Creys-Malville ou plus tard les luttes contre les barrages de la Loire), semblait révolu. Dans cette perspective, la multiplication des conflits de proximité semblait réaliser une diffusion de la cause environnementale, à une échelle essentiellement locale.

Les mobilisations que vous évoquez semblent remettre au premier plan, des conflits environnementaux qui ont la capacité d'accéder à l'espace public médiatique national.

Les personnes mobilisées contre le barrage du Sivens ou la construction de l'aéroport de NDDL ne sont pas uniquement des riverains ou des acteurs directement affectés. Dans quelle mesure assistons-nous à un retour des luttes

environnementales ou à une reconfiguration de celles-ci, avec un rapprochement entre les questions territoriales et celles liées à la défense de l'environnement ? C'est toute la question à instruire.

L'environnement constitue-t-il la seule porte d'entrée pour aborder ces conflits ? Dans leurs propos, les opposants évoquent des arguments d'autres natures : les modèles économiques sous-jacents, la gouvernance des territoires, les modèles agricoles avec une forte dénonciation du productivisme. Ne sommes-nous pas face à un mouvement de contestation plus vaste ?

Tout à fait. D'un certain côté, on peut dire que NDDL et d'autres conflits reposent la question des grandes luttes environnementales. De l'autre, ils expriment différemment cette question en la décalant ou en la repolitisant.

Prenons NDDL. Une partie de ceux qui occupent le terrain se définissent comme des Zadistes – nous reviendrons sur ce terme -, et affirment une position radicale que l'on peut résumer ainsi : « *Nous ne sommes pas là pour protéger la zone humide mais pour refuser le projet d'aéroport et le monde qui va avec !* ». Ce n'est pas tant la protection de l'environnement que le refus du capitalisme néolibéral et des actions d'aménagement portées par l'État et impliquant des groupes privés qui est mis en exergue.

Des enjeux repolitisés et reproblématisés

Parallèlement, on rencontre dans ces espaces des groupes d'obédience très diverse, pour reprendre le terme des militants eux-mêmes. Il y a, aux côtés des plus radicaux, des individus qui se désignent comme des naturalistes. Ils organisent des visites du site pour sensibiliser les gens à la richesse de la faune et de la flore présentes, qu'ils ont eux-mêmes contribué à inventorier. D'autres s'inscrivent dans des mouvements plus classiques de défense de l'environnement. C'est le cas notamment des associations environnementalistes mobilisées depuis longtemps. Mais les Zadistes affichent à la fois la solidarité et l'autonomie des différents groupes qui utilisent différentes modalités d'action.

Nous sommes face à une pluralité des discours et des motivations autour de cette question. Reste que, derrière leur diversité, elles tendent toutes à reproblématiser ou à repolitiser les enjeux.

² Not in my back yard

³ En savoir plus :

http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id_article=2441

Vous parlez de radicalité. Les termes employés pour décrire ces mouvements, qu'ils soient le fait des acteurs eux-mêmes ou des journalistes, sont assez forts. On parle de lutte, de barricade, de combat et même de guerre. Comment interprétez-vous ce durcissement de vocable ?

Ce que l'on peut dire, c'est que ces stratégies d'occupation arrivent à la suite de toute une série d'oppositions et de mobilisations. La contestation sur le site de NDDL est antérieure à l'occupation. Cette dernière survient plus tard, au moment où le promoteur annonce le début des travaux. Émerge alors un discours très territorial de lutte. Il faut *tenir le terrain*, *l'occuper*. On parle même de *guérilla rurale*. Sur la zone, circulent des tracts qui expliquent combien il est difficile et coûteux, pour les collectivités locales, de déloger des individus formés à *la lutte pré-insurrectionnelle*. Plus l'occupation sera dense, plus il faudra de forces armées pour vider la zone, éviter son repeuplement, sécuriser les travaux... L'idée de certains est d'atteindre un nombre d'occupants tel que les collectivités n'aient plus les moyens financiers ou humains de mener à bien le projet.

Les espaces occupés sont des espaces libérés

Au-delà de cette radicalité et de ce langage qui n'est d'ailleurs pas partagé par tous mais qui est souvent repris par les médias, il convient d'étudier ce qui se joue dans ces espaces occupés. Le principe d'occuper une zone n'est pas nouveau. Lors des luttes contre les barrages de la Loire, la zone de Serre de la Fare a été occupée pendant cinq ans. C'est d'ailleurs ce lieu qui constitua le cœur de la mobilisation, mobilisation qui aboutira à l'abandon des projets et au changement des politiques publiques sur la Loire. Ce qui se passe aujourd'hui est du même ordre. Dans les esprits, les espaces *occupés* sont des espaces *libérés* à partir desquels il s'agit de porter une lutte plus large. Cette idée se retrouve aussi bien dans les discours sur NDDL que sur Sivens. Pendant cette phase de libération/occupation, se mettent en place des formes d'autogestion de la zone, avec une hybridation entre les différents groupes présents, chacun ayant son histoire et son positionnement propres. Certains soulignent d'ailleurs l'effet de socialisation politique ou de socialisation à la question environnementale qui se produit dans ces campements, où se côtoient jeunes et moins jeunes, agriculteurs et écologistes, gens d'ici et d'ailleurs... Il est permis de supposer que ces rencontres, ces

échanges ont un effet et génèrent *in fine* un discours et des actions communes.

Reste enfin les motivations d'entrée dans la ZAD. A Sivens, bon nombre d'individus justifient leur présence comme le prolongement logique de leurs engagements passés en faveur des questions environnementales. Qu'ils soient membres d'une AMAP⁴, partisans du compostage, etc., ils décrivent leur présence dans la continuité de leurs engagements de proximité.

L'article que consacrait Le Monde à NDDL⁵ montre bien la forte diversité des acteurs qui occupent le terrain, et les relations qui se nouent entre eux. Il se crée une sorte de microcosme. Certains individus sont aussi des « habitués » des ZAD, au sens qu'ils ont habité plusieurs d'entre elles.

À cet égard, notons la généralisation du terme de ZAD employé aussi bien à NDDL qu'à Sivens ou à Lyon⁶. Initialement, ZAD signifie « zone d'aménagement différée » ; l'acronyme a été détourné en « zone à défendre ». On retrouve bien cette territorialisation du langage de la lutte que j'évoquais plus haut. Sont désormais regroupés sous cet acronyme, devenu un véritable nom propre, des espaces à l'origine très différents (zones humides, terres agricoles, espaces naturels périurbains...).

Au cours des travaux que nous avons menés sur des situations de conflit, nous avons remarqué que le zonage - les qualifications juridiques de l'espace -, était peu connu des habitants. Par contre, il était fortement utilisé par ceux qui portent des mobilisations : au fil des entretiens, les individus sortaient des cartes, ici de zonage de protection du patrimoine, là de l'environnement, etc. Sur cette base les groupes mobilisés questionnent les modalités d'application ou les limites desdites zones, demandent la protection de certains espaces. Ils diffusent ainsi une vision territoriale de l'espace au sein de laquelle les différentes formes de qualification juridique de l'espace jouent un rôle important. Le retournement de « zone d'aménagement différé » en « zone à défendre » poursuit cette logique de territorialisation qui reprend les catégories et les limites des actions d'aménagement.

Par ailleurs, les conflits de proximité sont aussi des moments d'identification des qualités de certains sous-ensembles spatiaux. Pour donner une identité à un espace menacé par un projet, les opposants reprenaient ou « inventaient » un

⁴ Association pour le maintien d'une agriculture paysanne.

⁵ [Notre-Dame-des-Landes. La convergence des luttes](#)
Angela Boris, Le Monde, 18 décembre 2012.

⁶ Le grand projet de stade de l'Olympique lyonnais suscite de vives réactions.

nom : la vallée de..., la zone humide de..., que la mobilisation contribuait à généraliser. Souvent empruntée à l'histoire, cette nomination ne pré-existait pas toujours au projet. On pouvait alors s'intéresser au rôle des conflits dans l'identification et la nomination des espaces.

La ZAD ou le symbole d'une capacité à résister

J'ai le sentiment que l'on se situe désormais dans la situation inverse. On assiste à une forme d'euphémisation de l'espace ; le mot ZAD vient remplacer l'espace en lui-même et par la même occasion son nom. Par exemple, il n'y a pas de Zone d'aménagement différée à Sivens d'un point de vue administratif. Il y a, par contre, une zone à défendre, terme qui vient se substituer à celui de « zone humide du Testet ». Tout ceci est assez révélateur de la stratégie déployée par les acteurs. Avec ce concept générique de ZAD, ils s'inscrivent très clairement dans une démarche de métonymie, la partie devenant un tout. Certains Zadistes⁷ de NDDL décrivent ainsi leur stratégie et la place du territoire défendu, en utilisant la figure du « front ». L'objectif n'est pas de défendre tel espace mais de porter atteinte, en l'occupant, à la société marchande et productiviste et aux projets des pouvoirs publics. La ZAD, ce territoire libéré, affranchi, devient le symbole d'une capacité de résister. Dans cette perspective, le terme de Zadiste, aujourd'hui généralisé dans la presse et le discours des militants, doit être entendu comme une manière d'affirmer son attachement à une mobilisation plus vaste que l'espace défendu. Il implique une double stratégie d'ancrage et d'élargissement des luttes : « je ne suis pas agriculteur, je n'habite pas ici mais, par ma présence, je souhaite faire un lien entre ce qu'il se passe ici et ce qu'il se passe ailleurs, entre toutes les personnes engagées dans la lutte ».

Poussé à son extrême, le raisonnement métonymique finit par conclure que la « ZAD est partout », dixit un tag apposé sur un mur du centre-ville de Tours. Si la ZAD est partout, elle n'est dès lors plus territorialisée, ce qui n'est pas sans soulever quelques contradictions...

Retenons en définitive, cette volonté de s'ériger contre les grands projets inutiles et imposés, volonté qui devient une sorte de nouvelle catégorie de lutte.

C'est effectivement l'un des dénominateurs communs. Lors du Forum social de Tunis de 2013, une réunion portait sur ce thème des « GPIL », les Grands projets inutiles et imposés. Faut-il y voir une amorce de formalisation des actions, de structuration de la lutte ?

L'idée de la convergence des luttes est une vieille idée qui n'est pas propre aux mobilisations environnementales. Ceci étant, les propos tant des militants que des journalistes suggèrent en effet qu'une nouvelle catégorie d'actions émerge, dont la caractéristique serait de s'ériger contre les projets d'infrastructures de la société industrielle. Dans les forums sur les GPIL, les internautes parlent de solidarité entre des personnes qui ne souhaitent pas « être aménagées ». Ils regroupent des projets très différents : l'aéroport de NDDL, le barrage de Sivens, le grand stade de Lyon, le golf de la Sommerau en Alsace, le grand contournement de Strasbourg, la ferme des mille vaches, et même un projet de production industrielle de moules sur l'île d'Oléron. Projets auxquels s'ajoute, en Allemagne, la rénovation de la gare de Stuttgart. Lors du Forum social de Tunis en 2013, les acteurs ont établi une charte⁸ pour préciser leurs positions. Celle-ci contribue à asseoir la lutte contre les GPIL comme une nouvelle catégorie de mobilisation.

Gardons-nous de toute tentation à envisager comme un tout des actions très diverses

Peut-on pour autant en conclure que nous sommes face à un nouveau mouvement ? Toutes ces mobilisations font-elles réellement cause commune ? La réponse n'est pas évidente. Peut-être avons-nous tendance, comme la presse, à envisager comme un tout des situations très diverses. Doit-on considérer comme similaires la mobilisation contre le projet du stade de l'Olympique Lyonnais et celle de NDDL ? Même s'il existe des passerelles entre les deux, opérées par les individus qui passent d'une ZAD à l'autre, et emploient le même langage, les contextes me semblent assez différents, comme d'ailleurs le type de population locale mobilisée.

Il y a en outre en France toute une série d'autres mobilisations contre les projets d'incinérateur, contre le bruit des avions etc., dont on parle très peu dans la presse nationale. Ces mobilisations ont leurs propres réseaux et ne se réclament pas de la lutte contre les GPIL. Finalement, qu'est-ce que tout ceci produit ? La question mérite attention... et prudence.

⁷ Occupant d'une ZAD.

⁸ <http://forum-gpii-2012-ndl.blogspot.fr/2013/05/grands-projets-inutiles-imposes-la.html>

Gardons-nous de toute tentation à considérer tout ceci comme une tendance sociétale. Certes, il y a quelque chose de l'ordre de la recomposition des luttes. Mais d'autres facteurs doivent être pris en compte. Par exemple, le conflit de NDDL prend pleinement la lumière médiatique au moment où Jean-Marc Ayrault accède au poste de premier ministre. Ce coup de projecteur est autant le fruit d'une opportunité politique, phénomène bien connu des analystes politiques, que d'une radicalisation du conflit. NDDL devient une forme de modèle pour d'autres oppositions et fixe un cadre à l'écologie politique. Ceux qui étaient jusqu'alors déçus par celle-ci trouvent dans cet exemple une nouvelle forme de mobilisation, complémentaire des actions qu'ils menaient déjà en faveur de l'environnement.

Prenons le soin ensuite d'écouter le message porté par ces mouvements. Quel est-il ? D'arrêter tout aménagement. D'une certaine manière, cela rejoint l'une des conclusions du dispositif national de concertation qui a pris le nom de « Grenelle de l'environnement ». Ce dernier avait proclamé la fin des nouveaux projets de contournements, d'autoroutes, d'aéroports hors transferts. A ce niveau, deux idées phares se dégagent : nous avons fini d'aménager le territoire ; il faut préserver les espaces non artificialisés. Finalement, nous avons un retour de ces questions, aujourd'hui portées par les opposants. Les mêmes positions sont souvent décrites comme radicales et utopiques. A Lyon comme à NDDL, les opposants arguent que le projet va détruire des terres arables alors qu'il convient tout au contraire de préserver l'agriculture périurbaine. Ils se mobilisent au nom du « non-aménagement du territoire ».

Sur cette question des modèles agricoles, on retrouve d'ailleurs parmi les opposants des agriculteurs. Le syndicat de la confédération paysanne s'affiche comme soutien ou figure d'opposition à plusieurs conflits (NDDL, Sivens, ferme des mille vaches...).

Avec comme argument de défendre un certain type d'agriculture sur un certain type d'espace. Ceci nous amène bien à cette idée de préserver l'espace, y compris l'espace agricole, contre l'urbanisation et l'artificialisation des terres. Certains Zadistes ont d'ailleurs un discours très anti-urbain : les grands projets serviraient l'urbanisation et les intérêts de la ville.

Une question peu présente en France est ainsi réintroduite dans le débat : celle de l'artificialisation du territoire comme problème public. Cette question est un des premiers objectifs de la politique d'aménagement du territoire en Suisse par exemple. On considère

dans ce contexte que le rôle de l'aménagement du territoire est d'économiser l'espace disponible, perçu comme rare, restreint. J'ai le sentiment que ce type d'argument se renforce aujourd'hui en France dans le cadre de ces mobilisations.

D'une certaine manière, l'espace disponible étant rare, il nous faudrait décider collectivement de ce que l'on en fait. C'est cela ?

C'est un peu ce que proclament les opposants. Ceci étant, j'aimerais faire une remarque sur la question de la concertation ou de la participation. D'un côté, on note effectivement toute une rhétorique sur l'autogestion des espaces occupés, et certains collègues peuvent s'intéresser aux modalités de débats et d'échanges à l'intérieur des collectifs mobilisés. De l'autre, on relève une forte conflictualisation de la concertation. A NDDL, il y a eu un débat public sur l'aéroport, avec différentes phases de négociation. Cependant, pour certains, tout ceci n'est qu'un leurre. La seule solution pour aboutir au retrait du projet, c'est la résistance sur le terrain, ce qui exclut *de facto* toute forme de négociation pour sortir du conflit. Or, si l'on arrive à ce point de tension, c'est bien que les phases de concertations et de consultations préalables n'ont pas fonctionné. D'une certaine façon, de nouvelles phases de la mobilisation impliquant d'autres acteurs ou des alliances différentes entre acteurs peuvent relancer le conflit.

Tout ceci pose la question de la critique de la participation/concertation. Elle existe au sein de ces mobilisations et d'autres collectifs qui refusent expressément de débattre. Citons « Pièces et Mains d'œuvre » qui porte à Grenoble l'opposition aux nanotechnologies et mène des actions visant à détourner ou empêcher la tenue de ce qui est qualifié de pseudo-débat⁹. Citons également l'impossibilité, pour la Commission Nationale du Débat Public, d'organiser les débats sur le projet d'enfouissement des déchets radioactifs à Bure, suite à la stratégie des opposants consistant à perturber les réunions¹⁰. Cela signifie que les dispositifs de débats qui avaient été imaginés pour sortir des situations de conflits ne sont plus opérants.

⁹ Par exemple lors du débat grenoblois sur les nanotechnologies, et du Forum de la biologie de synthèse.

¹⁰ Lire à ce sujet l'article du Monde « Déchets radioactifs à Bure : à la recherche d'un débat public » . Juillet 2013. http://www.lemonde.fr/planete/article/2013/07/03/dechets-radioactifs-a-bure-a-la-recherche-d-un-debat-public_3441373_3244.html

Il me semble que les individus contestent plutôt la finalité du débat. Par exemple à Sivens, comme à NDDL, les collectifs dénoncent cette méthode qui consiste à organiser la consultation une fois la décision actée. On a entendu la même chose au moment de la réintroduction de l'ours dans les Pyrénées : les pouvoirs publics ont organisé un débat sur les modalités de la réintroduction, et non sur son opportunité, ce qui a suscité l'ire de toute une catégorie de la population. Tout ceci doit nous interroger sur l'objectif assigné au débat.

Différentes postures coexistent. La première consiste à dire que les débats ne sont pas suffisamment ouverts et organisés en amont. Ce qui pose problème, ce sont les conditions d'organisation du débat, sa temporalité, etc... La seconde posture pose la question du refus pur et simple de débattre, quelles qu'en soient les modalités. Pour ses promoteurs, le débat public s'apparente ni plus ni moins à une stratégie de construction de l'acceptabilité qu'il faut combattre. Ils tentent de porter la controverse sur la scène publique en refusant les procédures institutionnalisées de débat public. Laurence Monnoyer-Smith, de la Commission Nationale du débat public, a signé un papier sur ce thème¹¹ du refus de la délibération.

Il me semble que ces deux postures remettent en cause une forme d'ingénierie participative ou d'organisation de la décision, et nous obligent à repenser ce couplage conflit/participation, conflit/ouverture du débat. Quoi qu'il en soit, on perçoit aussi cette capacité du conflit à produire une arène de discussion, certains disent un « espace public intermédiaire ».

La situation est-elle comparable ailleurs ? Comment cela se passe-t-il à l'étranger ?

Il est difficile de répondre à cette question car le contexte varie en fonction des projets. Je donnerai trois exemples. Prenons pour commencer les conflits sur la construction d'incinérateurs. En France, je l'ai dit, ce sont des conflits de proximité, peu médiatisés et déconnectés des rhétoriques sur la construction de la cause environnementale à l'échelle nationale. En Angleterre ou aux États-Unis, les choses sont différentes. Les mobilisations sur ces objets sont étroitement liées aux mouvements pour la justice environnementale. Une autre convergence des luttes est possible, les rapprochements réalisés par les commentateurs et les chercheurs sont différents.

J'aimerais ensuite dire un mot sur la mobilisation contre la rénovation de la gare de Stuttgart, véritable emblème de la lutte contre les GPII. En France, il n'y a pas à ma connaissance de conflit d'ampleur similaire. Les réaménagements des centres-villes ne soulèvent guère de heurts, ou alors à des échelles très localisées.

Enfin, on peut citer le cas de la liaison ferroviaire transalpine Lyon-Turin. Le degré de mobilisation diffère de part et d'autre des Alpes. Ici, les acteurs des vallées alpines mobilisées contre le passage des camions sont plutôt favorables au projet tandis qu'en Italie, nombre d'entre eux y sont farouchement opposés. Ceci s'explique notamment par la manière dont a été concerté le dossier initialement. Côté italien, les acteurs locaux n'ont pas été consultés, du moins pas immédiatement. Aujourd'hui les travaux débutent dans un contexte très tendu. Des groupes radicaux prônent une forme de guérilla et appellent à des actions violentes. D'autres opposants, choqués par cette radicalité, se sont désolidarisés du mouvement alors même qu'à l'origine toute la vallée de l'Arve – élus et acteurs locaux – était mobilisée. Voilà un cas d'hyper-radicalisation au sein duquel des groupes cherchent à maintenir actif le conflit alors que le chantier a commencé. Pour certains militants, le chantier du tunnel Lyon-Turin constitue une forme de concrétisation des positions de confrontation avec l'État ou la société industrielle capitaliste.

Comment tout ceci peut-il évoluer selon vous, si tant est que l'on puisse en avoir une idée ?

Tout l'enjeu consiste à savoir si cette rhétorique autour des grands projets inutiles et imposés, des ZAD, va perdurer ou pas. Or, il est extrêmement difficile d'analyser ces évolutions. Ce que l'on remarque, c'est qu'il y a des groupes qui, à un moment donné, peuvent remettre du conflit, au sens du rapport de force, et rendre difficile des sorties de crise, y compris sur des situations longues qui semblaient réglées ou pour lesquelles les opposants semblaient affaiblis.

J'identifie ensuite trois points qui méritent attention. Tout d'abord les motivations, les parcours de celles et ceux qui s'engagent pour libérer ces espaces, les raisons pour lesquelles ils passent d'actions locales en faveur de l'environnement à l'occupation d'une ZAD sans solution de continuité.

¹¹ *La révolte du citoyen qui ne veut plus être délibératif*, http://www.reseaudel.fr/colloquedel2013/wp-content/uploads/2013/07/Del2013_Monnoyer_Smith_Paper.pdf

Des alliances locales mises à mal

Deuxième point, l'attention portée à ces questions. Certes, on se situe dans un contexte de multiplication des conflits, qu'ils soient de proximité ou pas, directement reliés à la cause environnementale ou pas. Mais on peut souligner le fait que ces conflits sont pris très au sérieux par les journalistes, les acteurs politiques et les chercheurs. J'évoquais dans un article récent qui réalisait un état des débats sur les situations de conflits, « *le moment agonistique* »¹², moment où différentes disciplines s'intéressent à un même objet.

Le troisième et dernier élément concerne la manière d'appréhender ces dossiers. À NDDL comme à Sivens, les projets ont pu faire l'objet à un moment donné d'un consensus local entre les acteurs politiques du territoire. Se développe alors l'idée qu'il serait possible de passer outre les oppositions qui persistent, perçues comme marginales. Or, ces tentatives de passage en force ne fonctionnent pas. Elles ont en outre un coût important pour les pouvoirs publics. Cela change considérablement la donne et met à mal les alliances politiques entre les acteurs locaux sur certains projets. On perçoit ici directement un effet de certaines luttes très fortement territorialisées qui ont la capacité de rouvrir des espaces de débat et de maintenir active la controverse à l'échelle locale tout en portant sur la scène nationale certains arguments et enjeux.

*Propos recueillis le mardi 14 octobre 2014, par
Lucie Gillot, Mission Agrobiosciences.
Publié le 18 novembre 2014.*

LIRE AUSSI

Du barrage de Sivens aux « grands projets inutiles et imposés » : le temps des barricades ? Revue de presse, 11 septembre 2014.

http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id_article=3875

"Pas chez moi... ni ailleurs. Mais où sont les terrains d'entente ?" La restitution de la Conversation de Midi-Pyrénées, du 21 mai 2008. Avec Rose Frayssinet, du collectif "Plus jamais ça, Ni ici ni ailleurs" ; et Patrice Melé, spécialiste de l'analyse des conflits locaux et des territoires (Citeres-CNRS/ Univ. Tours)

http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id_article=2441

¹² Texte disponible en ligne sur HAL SHS « Analyse des conflits et recherches françaises : le moment agonistique ? », dans, P. Melé (dir.) *Conflits de proximité et dynamiques urbaines*, Rennes, PUR, 2013, 432 p., p. 21-50.